

Adresse de la société populaire d'Annecy (Mont-Blanc) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Annecy (Mont-Blanc) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 314-315;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25622_t1_0314_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

gnards des ennemis de la liberté, et sur le décret par lequel elle a proclamé, au nom du Peuple français, l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme; elle lui annonce que la commune de Roanne s'occupe sans relâche de la fabrication du salpêtre; qu'elle en a en magasin plus de cinq milliers, et qu'elle espère en fabriquer à l'avenir au moins un millier par décade; qu'elle possède des artistes assez éclairés pour l'épurer, mais qu'elle ne s'occupera de l'épuration qu'après y avoir été autorisée par la Convention. Cette société annonce aussi que les biens nationaux se vendent, dans le ressort du district de Roanne, à des prix très-avantageux pour la République, et elle en donne pour exemple l'estimation d'une ferme portée à 36,000 liv. et affermée 1,200 liv., dont le prix d'adjudication est monté à 182,000 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

31

Les administrateurs du district du Dorat écrivent à la Convention nationale que, dans le courant de la seconde décade de prairial, des biens d'émigrés situés dans leur ressort se sont vendus à des prix incroyables; que les prix d'adjudication ont doublé, triplé, et même quadruplé ceux d'estimation; que des biens estimés en détail 93,634 liv. ont été vendus 237,570 liv. Ils terminent par féliciter la Convention nationale sur le décret par lequel elle a proclamé l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. Ce décret, disent-ils, nous assure le triomphe de la République et l'anéantissement prochain de tous les genres de tyrannie et d'intrigues.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

32

Les administrateurs du département de police de Paris font passer à la Convention nationale un état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 10 de ce mois. Le total général est de 7,355, y compris les individus accusés de fabrication ou distribution de faux assignats, d'assassinats, de contre-révolution, de délits de police municipale, correctionnelle militaire, ou de délits plus légers, et que les personnes arrêtées comme suspectes en font aussi partie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de sûreté générale (3).

(1) P.V., XL, 324. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t) et 17 mess. (2^e suppl^t); M.U., XLI, 217.

(2) P.V., XL 325. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XL, 325.

[Commune de Paris. Etat des détenus au 10 mess.] (1).

Maison de repression	25
Grande-Force	700
Petite-Force	300
Sainte-Pélagie	218
Madelonnettes	300
Montprin	71
Abbaye	100
Bicêtre	911
A la Salpêtrière	376
Chambres d'arrêt, à la Mairie	48
Fermes	67
Luxembourg	873
Maison de suspicion, rue de la Bour- be	543
Picpus, fauxbourg St Antoine	205
Refectoire de l'abbaye	25
Caserne des P. Pères	200
Les Angloises, rue Saint-Victor	152
Les Angloises, rue de Loursine	141
Caserne, rue de Seve	134
Les Carmes, rue de Vaugirard	351
Les Angloises, fauxbourg St Antoine	87
Vincennes	363
Ecosseis, rue des fossés St Victor	107
Coignard à Picpus	59
Saint-Lazare, fauxbourg St-Lazare ..	684
Picquetot, rue de Bercy	33
Geoffroy folie Renaud	25
Bellomme, rue de Charonne, n° 70 ..	100
Benedictins, angle rue observatoire ..	147

TOTAL GENERAL 7355

33

La société populaire d'Annecy, département du Mont-Blanc, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux. Votre voix, lui disent-ils, s'est fait entendre; l'impiété et ses infames propagateurs sont rentrés dans la poussière; les lumières de la vérité et de la raison se sont répandues de votre sein sur tous les points de la République; le fanatisme et les superstitieuses erreurs ont disparu; la nature a recouvré son empire; l'espoir et la consolation ont été versés avec tous leurs charmes dans les cœurs des Français.

Vous avez proclamé, à la face du ciel, l'existence de cet Être infini qui est l'auteur de tous les êtres; vous avez reconnu l'immortalité de cette portion simple et active de nous-mêmes, qui est le principe de notre existence.

A peine avons-nous jeté les yeux sur ce décret sublime, que nous sommes levés spontanément pour rendre hommage à la vérité qu'il rappelle, et donne un libre cours aux sentimens de gratitude qui nous animent envers vous.

Oui, fussent les ennemis de notre bonheur étouffer dans leur rage, nous rendons, avec le reste des Français, à l'auteur de la nature un culte digne de lui. Incorporés à ce peuple

(1) C 308, pl. 1198, p. 2. P.c.c. Guyot.

vertueux, une direction naturelle élève nos ames vers cet Etre qui est l'ensemble de toutes les vertus; sans intermédiaires, nous lui faisons hommage de nos actions en reconnaissance de ses bienfaits.

Peletier! Marat! Chalier! ombres chéries qui reposez dans le sein de l'Eternel, vos vertus, immortelles comme vous, seront le modèle de tous les peuples, et vous vivrez à jamais dans vos imitateurs.

Et vous, braves représentans qui venez d'échapper aux mains sacrilèges de l'athéisme expirant, bravez les menaces de ces scélérats; vos vertus vous servent d'égide: vous vivrez pour le bonheur de votre patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Annecy, 26 prair. II] (2).

« Représentants

La probité et la vertu sont à l'ordre du jour parmi les républicains, tous leurs vœux, toutes leurs actions émanent de cette source pure, et le terme d'une aussi glorieuse carrière sera le bonheur!

Une vie souillée de crimes, les remords, l'ignominie, l'échaffaud, l'exécration de tous les siècles, voilà l'histoire que la posterité, saisie d'horreur apprendra des ennemis de la liberté.

Ces 2 tableaux, frappants par leur contraste, ont encore acquis une teinte plus forte; et la ligne de démarcation qui sépare les vrais patriotes d'avec les fauteurs de la tyrannie, vient d'être irrévocablement fixée.

Les clameurs de l'athéisme et du matérialisme se faisoient entendre; ce système corrupteur, éversif de la sainte morale, étoit répandû par ces mêmes bouches qui blasphémoient le nom sacré de la liberté; l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'ame: ces verités que l'homme vertueux retrouve toujours dans son cœur, étoient, à les entendre, ou une erreur, ou un problème; l'idée consolante d'un avenir heureux étoit ravie à l'homme livré au désespoir par le sentiment révoltant de la destruction entière de son être; enfin, l'on vouloit anéantir la vertu, et asseoir le crime sur son tombeau.

Votre voix, législateurs, s'est fait entendre; l'impiété et ses sacrilèges suppôts sont rentrés dans la poussière; et les lumières de la vérité et de la raison se sont répandues du sein de la Convention Nationale sur tous les points de la République, le fanatisme et les superstitieuses erreurs ont disparûs; la nature a recouvré son empire; l'espoir et la consolation ont été versés avec tous leurs charmes, dans le cœur des François.

Vous avez proclamés à la face du ciel, l'existence de cet être infini qui est l'auteur de tous les êtres; vous avez reconnu l'immortalité de cette portion simple et active de nous mêmes qui est le principe de notre existence.

A peine avons-nous jettés les yeux sur ce décret sublime, que nous nous sommes levés spontanément pour rendre hommage à la vérité

qu'il rappelle, et donner un libre cours aux sentiments de la gratitude qui nous animent envers la Convention Nationale

Oui législateurs, dussent les ennemis de nôtre bonheur étouffer dans la fureur de leur rage, nous rendons avec le reste des François, à l'auteur de la nature un culte digne de lui; incorporés à ce peuple vertueux, une direction naturelle élève nos ames vers cet être qui est l'ensemble de toutes les vertus; sans intermédiaires, nous lui faisons hommage de nos actions en reconnaissance de ses bienfaits.

Pelletier, Marat, Châllier, ombres chéries qui reposez dans le sein de l'éternel, vos vertus, immortelles comme vous, seront le modèle de tous les peuples, et vous vivrez à jamais dans vos imitateurs.

Et vous, braves représentans qui venez d'échapper aux mains barbares d'un assassin, instrument du crime et de l'athéisme expirants, bravez les coups de ces scelerats, vos vertus vous servent d'égide, vous vivrez pour le bonheur de vôtre patrie.

Recevez l'expression ingenuë de nos sentiments gravés dans nos cœurs, ils sont aussi ineffaçables que les caracteres qui transmettront aux générations futures les monuments éternels de vos glorieux travaux.

Vive la République!»

AUDÉ (presid.), GIROD (secret.), JACQUET, PHILIPPE, FALQUET, DUPARC, BALLEYDIER, DU-NOÏER, J.-J. PORRET [et 1 signature illisible].

34

Un membre du comité d'instruction publique [THIBAudeau] donne lecture du 5^e numéro du Recueil des Traits héroïques des Républicains français, la rédaction est adoptée; (1)

THIBAudeau: Citoyens, plusieurs réclamations ont été faites auprès de votre comité d'instruction publique sur la rédaction du recueil des actions héroïques et civiques des républicains français. Votre comité a reconnu qu'il y en avait plusieurs de fondées, et il s'est empressé de prendre des moyens pour remplir le but que la Convention s'étoit proposé en décrétant ce recueil.

Il y a deux écueils à éviter: il n'est pas un membre dans cette assemblée qui n'ait fait, en le lisant, une nouvelle expérience qu'une suite de faits détachés, isolés, sans aucune liaison, sans chronologie, ne peut pas fixer l'attention, élever l'âme, ni produire de grands effets.

Il ne faut pas non plus que les actions héroïques soient noyées dans le luxe des mots, dans des réflexions déplacées, ou des phrases gigantesques, et que l'on voie plus dans le récit l'historien que le héros.

Il est un juste milieu fixé par le goût et par des convenances généralement senties, qui consiste à attacher le cœur et à satisfaire la curiosité. Votre comité ne s'est pas dissimulé la difficulté de la saisir, mais il s'est efforcé d'en approcher le plus près qu'il lui a été possible.

(1) P.V., XL, 325. B⁴ⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹).

(2) C 309, pl. 1206, p. 18.

(1) P.V., XL, 326.